JOURNAL

HEBDOMADAIRE de La DIETE

PAR Mr de V.

Nr. X.

JANVIER

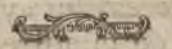
1789.

Séance du Mercredi 7.

CETTE Séance fut la premiere depuis la limite. Le Maréchal de la Diète, l'ouvrit par un discours où il anonça que la députation des affaires étrangeres, lui ayant remis les instructions du ministre de la République à Berlin, il demandoit que l'on

en fit la lecture, & que les états y donnasſent leur ſanction. Alors le Grand Maréchal de la couronne fitrétirer les ſpéctateurs, auxquels on donne ici le nom d'arbitres, par ce qu effectivement ils ſont cenſés juger la conduitte de leurs commettants.

Les inſtructions parurent avoir contenté tout le monde; & les arbitres étant rentré, on lut divers projets dont les uns tendoient à la réforme du gouvernement, les autres à l'augmentation de l'armée & des impôts. La plupart furent mis en délibération, & il n'en paſſa qu'un ſeul, qui avoit été présenté par Mr. Suchodolſki, Nonce de Helm. Celui-ci ordonnoit des enrolements forcés pour tous les vagabonds & gens ſans aveu; police, qui eſt connue des anglois ſous le nom de Preſſe, & ne leur a pas parue déroger à la liberté.



Séance du Jeudi 8.

Le travail de cette Séance a paru porter, moins ſur le gouvernement interieur de la République, que ſur ſes rapports avec les puiſſances qui l'environnent. M. Kraſiński, Nonce de Podolie, prononça un diſcours plein d'éloquence, où rappellant aux états, que la cour de Ruſſie n'avoit point encore fait de réponſe cathégorique, à la note ſur l'évacuation de ſon armée, il finit par cette fraſe: „ Les troupes Ruſſes „ s'étant emparé d'Oczakow, ont „ moins beſoin que jamais d'hiverner „ en Pologne; & depuis trop long- „ temps nos mains déſarmées, n'ont „ pu qu'aplaudir à leurs triomphes, „ nos larmes aroſer leurs lauriers, & „ leur donner plus de fraicheur & d'é- „ clat. „

Mr. le Prince Sapieha, Maréchal de la confédération de Lithuanie, prit alors la parolle, & dit: qu'il avoit préparé le projet d'une pareille note, & demenda

qu'on en fit la lecture; ce que la chambre lui accorda aussitôt. La lecture finie, S. M. appela à Elle son Ministère, & dit: qu'une semblable décision, méritant qu'on lui donna plus de maturité, Elle renvoyoit la séance jusqu'au lendemain à dix heures.

Séance du Vendredi 9.

Sa Majesté s'y étant rendue de bonne heure, l'ouvrit par un discours où elle s'exprima de la maniere la plus patriotique, au sujet de l'évacuation des troupes Russes; assurant, que bien loin d'y être contraire, Elle désiroit qu'aucune armée étrangere, n'entra désormais sur le territoire de la République: qu'en conséquence, Elle demandoit que l'on ne s'écarta point des projets qui avoient pour but, l'augmentation de l'armée & des impôts. Enfin, Elle finit par l'éloge de Mr. Suchorzewski, Nonce de Kalisch, qui avoit le prémier donné l'éxemple d'un impôt volontaire, auquel, lui & sa famille, avoient

conſacré une partie de leurs révenus.

Après ce diſcours, Le Grand Maître d'Artillerie, Potocki, annonça à la chambre, qu'il alloit retourner en Ukraine où peut être,sa préſence ſeroit néceſſaire, ſi les révoltes des payſans dont ont ménaçoit cette province ſe trouvoient avoir quelque réalité. Il ajouta, qu'avant de partir, il ſe croyoit obligé comme Nonce du Palatinat de Bracław, de proteſter contre tout impôt, qui par ſa nature, ne rétomberoit que ſur les provinces du midi de la Pologne; tel que celui qui a été propoſe, de doubler l'impôt, affécté ſur les cheminées.

La répartition des charges nouvelles, qu'éxigent les nouveaux beſſoins de l'état, dévint le ſujet de débats très vifs, qui terminerent cettte ſéance. La traduction de tous les diſcours dont ils furent l'occaſion, paſseroit de beaucoup les bornes que nous avons aſ-

ſignés à cette feuille ; c'eſt pourquoi nous nous ſommes appliqués à y démêler les principes, que la chambre ſuivroit dans le maniement de cette importante matière, & nous rendrons compte du réſultat de nos obſervations.

1o. La chambre paroît déterminée à ne rien ajouter aux impôts que payent déjà les payſans: ce qui eſt très rémarquable de la part d'une aſſemblée de nobles, & montre beaucoup de ſageſse & de lumieres.

2o. On a parlé de rétranchements dans ce que l'on appele ici la liſte civile; économie, qui ne produira pas de grandes ſommes; car il n'eſt aucun pays où l'adminiſtration ſoit moins chere qu'en Pologne, mais ſon avantage ſera, de tranquiliſer la nation ſur l'emploi des déniers publics.

3o. L'Abbé Oſzowſki, citoyen très éclairé ſur tous les objets qui ont

trait aux finances & au commerce, propose de faire achetter aux possesseurs des biens royaux, l'hérédité de ces mêmes biens, dont les uns sont à vie, & les autres à titre emphithéautique. Ce projet a beaucoup de partisants dans la chambre, qui cependant conviennent, qu'il est indispensable d'y faire des restrictions, en faveur de ceux qui ayant mis toute leur fortune en biens royaux, ne pouroient pas supporter une diminution aussi subite dans leurs Revenus. Car la restauration de la république ne sauroit jamais être bien assise, sur des ruines particulieres, & achettée par les angoises des citoyens ou le renversement de leurs espérances.

4*to*. Parmis les espérances qu'on croit dévoir respecter, peu de gens comptent celles que quelques écléfiastiques ont fondé sur les sept cent mille florins, que produit l'Evêché de Cracovie. Car en consacrant la plus

grande partie de ce revenu à l'entretien d'un régiment, on ne fait aucun tort à L'Evêque qui-eſt mort il y a ſix mois, ſans avoir jamais eu de Coadjuteur; & l'on ne fait pas d'injuſtice à l'Evêque, éventuel, qui a toujours le choix de prendre ou de laiſser. Cet objet eſt très important; car ce que l'on fait aujourd'hui pour l'évêché de Cracovie, peut ſe faire dans la ſuite pour ceux de Wilna, de Cujavie, &c. mais en en exceptant toujours les poſseſseurs actuels.

5to. Enſuite l'on compte venir aux objets de luxe, aux timbres de toute eſpece, aux entrées des villes pour les légumes & viandes récherchées, & autres impoſitions, qui ne retombent que ſur les riches; mais comme dans un pays auſſi peu travaillé en finance, il eſt impoſſible de connoitre la richeſse de chacune de ſes ſources, elles ne peuvent ſervir que comme allégement futur, & non

comme reſsource préſente : celle ci n'eſt, & ne peut être, que dans un impôt ſur les terres nobles héréditaires, & dont la répartition ſeroit laiſsée au choix des provinces.

Telles nous ont paru être les idées de la plus grande partie des membres de nos états. Quelques uns à la vérité, ſembloient chercher à ſe faire un mérite dans leurs provinces, en imaginant des projets qui fiſsent rétomber ſur d'autres, tout le poids des impôts; Ils nous ont rappellé cette expreſſion ſublime de Virgile: *Amicitiæ jugum ferre doloſi.* Ce poëte nous y répréſente deux amis attellés enſemble au joug de l'éxiſtence; mais l'un plus ruſé s'appuyant ſur l'autre, & lui laiſsant trainer tout le poids de la charue. Ce qu'il dit de l'amitié, nous pouvons le dire de la patrie ; l'accord de tous les efforts ſimultanés, à peine poura ſuffire à la retirer de l'abaiſsement où elle eſt : que ſeroit-ce donc, ſi chacun ſe re-

poſant ſur les efforts des autres, croyoit pouvoir s'en diſpenſer pour ſa part.

P. S. Nous venons d'apprendre la nouvelle de la mort de S. M. le Roi d'Eſpagne ; elle ne ſauroit manquer d'apporter un grand changement dans le ſyſteme de la Ruſſie : car l'on ſait que cette puiſſance déſiroit, que ce Monarque devint le médiateur de la paix du nord. D'un autre côté nous apprenons que les perſonnes chargées de l'achat des armes pour la République, avoient trouvé les plus grandes facilités, dans les fabriques Pruſſiennes, qui même ont eu ordre de leur livrer le dépôt qu'elles ſont toujours obligé de tenir prêt pour les beſſoins de l'état.

S. M. Le Roi de Pruſse vient de décorer de ſon cordon de l'aigle noir, Mr. le Prince Radziwill Palatin de Wilna.

---

w DRUKARNI WOLNEY